

Conditions générales

POINTS IMPORTANTS

- Nous préparons nos suggestions pour un minimum de 10 personnes
- Le nombre définitif de convives est à nous communiquer au plus tard 48 heures avant la manifestation. Ce nombre sera pris en compte pour la facturation.
- Les livraisons sont offertes à Delémont, dans la vallée de Delémont et le Val-Terbi si le montant de la facture dépasse 200.-. Au-delà, il vous sera facturé 1.20 Fr/km
- Les prix de nos propositions de menus ou d'apéritifs ne comprennent pas de service par nos soins. Si vous désirez être servis par notre équipe, les heures de travail vous seront facturées en sus selon les tarifs ci-dessous.
- Selon l'estimation du montant total de la facture, un acompte de 30% peut être demandé.
- Nos factures sont à payer dans les 20 jours.

LE PERSONNEL

- Le personnel de cuisine sera facturé comme suit :
Cuisiniers professionnels: Fr 45.- par heure et par personne.
Aides de cuisine et plongeurs: Fr 29.- par heure et par personne
- Le personnel de service sera facturé Fr 32.- par heure et par personne (Minimum 4 heures de travail)
- Les trajets depuis le Restau-Verso ainsi que le retour au Restau-Verso sont considérés comme temps de travail.

TVA

- Tous nos prix s'entendent hors TVA.
8% pour tous les mets consommés au Restau-Verso ou avec personnel de service en dehors du Restau-Verso.
8% pour tous les vins et autres alcools.
2,5% pour les mets consommés en dehors du Restau-Verso sans personnel de service.